



## Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 06 septembre 2023

**Etaient présents :** : Jean-Paul BIDAUD - Albert CHAGNEAU - Annick EPAUD - Patrick FERRET - Françoise FOURNIER - Joël FOURNIER - Madeleine GRIMAUD - Pascal LE MASSON - Marie-Lise MASSUYEAU - Jacques MOULIN - Marie-Ange PRAIN - Agnès TEILLET -

**Etait absente ou excusée :** - Marie-Jo BUSSON -

Le compte-rendu de la réunion du 07 juin est adopté sans observations.

### - 1 - La journée « Les Assos en Fête »

4 membres du CA ont participé, quelques personnes ont demandé des renseignements, cela permet de voir également des membres des autres associations.

Cela a été l'occasion de mettre en valeur les oriflammes nouvellement acquis.

### - 2 - Le nouveau règlement intérieur (voir annexe 1)

Il est joint en annexe, absence d'observations, il est adopté par les membres présents et sera présenté à la prochaine AG du 28 septembre.

### - 3 - Conditions pour animer une activité sportive (voir annexe 2)

Suite à la réunion du mois de juin avec les animateurs/animatrices, un document sera remis aux animateurs/animatrices.

La formation PSC1 ainsi qu'un recyclage tous les 4 ans sera mis en place.

Les critères de formation liés à l'adhésion du club à une nouvelle fédération vont être mis en œuvre.

### - 3 - L'activité « Pilates »

La convention est renouvelée avec Mme Sylvie COPIT pour la saison qui va du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 30 juin 2024. Une variation de plus 5 euros de l'heure est appliquée. L'activité permet de recevoir 28 adhérents à qui il sera demandé 3 versements de 45 euros.

### - 4 - La Roche Fitness

La convention est renouvelée entre notre club et La Roche Fitness pour la saison qui va du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 31 août 2024.

Il sera demandé aux adhérents de fournir un certificat médical au prestataire.

### - 5 - La situation financière

L'état de dépenses et des recettes fait apparaître un excédent sur l'exercice comptable 2022/2023.

La tarification des concours (belote, boules) et du repas sera adapté aux coûts des denrées, lots et du contexte des concours des environs.

Joël prend contact avec les intervenants qui font les animations musicales des bals.

### - 6 - L'Assemblée Générale Ordinaire

Elle se déroulera à la Maison de l'Enfance le Jeudi 28 septembre à 14 h 30.

- Mot d'accueil du Président
- Rapport d'activités par les Vices-Présidents
- Rapport financier par le Trésorier
- Montant des cotisations annuelles

- Nouveau règlement intérieur
- Enquête auprès des adhérents : résultats
- Voyages : propositions de la saison 2023 / 2024
- Élection ou réélection du tiers sortant
- Information d'un prestataire de l'audition
- Intervention d'un représentant de la Police Municipale ou de la Gendarmerie Nationale
- Questions diverses
- Mot de clôture
- Verre de l'amitié

#### **- 7 - Le renouvellement des membres du CA**

Madeleine Grimaud ne se représente pas, elle nous fait part de la candidature de Claudine Bernard.

Sont renouvelables les candidatures de Marie-Ange Prain et Marie-Jo Busson.

Des contacts vont être pris pour obtenir des nouvelles candidatures.

#### **- 8 - Le repas annuel**

Patrick, Françoise et Annick prennent contact avec le traiteur pour la partie repas, Joël fera visiter au traiteur la salle choisie, Jean-Paul réserve les tables auprès de la mairie.

#### **- 9 - Location de la salle du Foyer Laïque**

Un contrat sera engagé pour le repas annuel, journées des 6 (préparation) et 7 novembre (repas). Le coût de la location est de 300,00 euros.

#### **- 10 - Les inscriptions**

Jacques présente les modalités.

Le lundi 11 : présence de Jean-Paul - Annick - Madeleine - Pascal - Agnès -

Le mardi 19 – présence de Jean-Paul - Marie-Jo - Annick – Patrick - Madeleine - Agnès -

La carte d'adhérent et la licence seront remises dans le mois qui suit l'inscription.

#### **- 11 - Affaires diverses**

- Demandes à faire en mairie

- un module « rangement vélos » près de l'Accès au Hall 2 du complexe sportif
- sac ou conteneur à déchets pour collecte feuilles des rouans de boules

- Proposition vers la mairie de réalisation d'actions bénévoles (ramasse déchets, ou autres actions avec ou sans le CME, nettoyage des herbes indésirables dans l'ancien cimetière...)

Le Vice-Président  
Pascal LE MASSON

Le Président  
Jean-Paul BIDAUD